



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30 juillet 2015

Evolution des tarifs du courrier et du colis au 1^{er} janvier 2016 :

- **Baisse sensible des tarifs Colissimo Grand Public jusqu'à 2kg**
- **Ajustement des tarifs courrier et nouveau mode d'affranchissement des lettres**
- **Stabilisation pour deux ans du tarif du courrier publicitaire**

Pour assurer la pérennité du service universel, dans un contexte de baisse continue des volumes du courrier, pour maintenir un haut niveau de qualité, continuer d'innover et proposer des tarifs adaptés aux usages, La Poste procédera à des ajustements tarifaires indispensables le 1^{er} janvier 2016, dans le cadre du dispositif d'encadrement pluriannuel des tarifs (« price cap ») décidé par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) le 25 juillet 2014.

- Les tarifs des Colissimo pour des envois des particuliers jusqu'à 2kg baissent

Le Colissimo France (0/250g) Grand Public baisse par exemple de plus de 10% en passant à 4,90 € au lieu de 5,50 €. Les envois de moins de 2kg représentent 80 % des volumes de colis envoyés par le grand public.

- Les tarifs courrier augmentent de 3,6 % en moyenne

Le prix de la Lettre verte passera de 0,68 € à 0,70 € tandis que le timbre prioritaire passera de 0,76 € à 0,80 €. La Lettre verte, distribuée en 48h, plus économique et plus écologique, est désormais majoritairement utilisée par les clients avec 130 millions de lettres distribuées chaque mois. Pour tenir compte des usages de ses clients, La Poste a ainsi décidé de renforcer l'avantage tarifaire proposé par la Lettre verte qui est porté à 10 centimes par rapport à la Lettre prioritaire.

- Un nouveau mode d'affranchissement pour les particuliers

La Poste simplifie l'affranchissement des lettres. A partir du 1^{er} janvier 2016, quel que soit le poids de l'envoi, un carnet de timbres suffit pour affranchir un courrier. Il suffit de coller le nombre de timbres correspondant au poids de la lettre : 1 timbre pour un courrier de moins 20g, 2 timbres pour un envoi entre 20g et 100, 4 timbres entre 100g et 250g, 6 timbres entre 250g et 500g, 8 timbres au-delà de 500g (jusqu'à 3kg).

- Pour faire bénéficier ses clients de ses innovations, La Poste maintient en 2016, **une remise de 2 centimes par rapport au prix du timbre classique pour tout achat de timbres à imprimer chez soi** (service MonTimbreLigne, accessible via laposte.fr). De même, pour la 4^{ème} année consécutive, les tarifs de la Lettre en ligne n'augmentent pas (à 0,99 € pour l'envoi d'une page via Internet, La Poste assurant l'impression et l'envoi).

- Pour les entreprises, afin d'encourager l'utilisation du Média courrier, **les tarifs de base du courrier publicitaire (marketing direct) restent inchangés pour les deux prochaines années.** Les produits de la gamme industrielle de courrier de gestion verront leur tarif évoluer en moyenne de 2,6 % en 2016.

Repères

La dépense des ménages en produits postaux est de l'ordre de 48 € par an en moyenne, soit moins de 4 € par mois.

Contacts presse

service.presse@laposte.fr

01.55.44.22.37